



Rennes, le 21/09/2022

OFFRE D'EMPLOI

UN.E MAITRE.TRESSE DE MAISON

En contrat à durée déterminée

Pour un des établissements de l'ARASS : Ditep LE QUENGO

Depuis 1984, l'ARASS (Association pour la Réalisation d'Actions Sociales Spécialisées) est un acteur engagé qui intervient sur le champ de la **protection de l'enfance** et du secteur **médico-social**.

Elle emploie plus de **420 professionnels** qui s'investissent dans le cadre d'actions éducatives, pédagogiques et thérapeutiques **auprès de plus de 1 800 enfants, adolescents et jeunes majeurs** ayant des difficultés d'adaptation sur les départements de **l'Ille et Vilaine (35)**, des **Côtes d'Armor (22)** et du **Morbihan (56)**.

L'ARASS poursuit son développement et œuvre à la **création de services innovants** afin d'apporter des réponses en adéquation avec les besoins de prise en charge et d'accompagnement des enfants, des adolescents et des jeunes adultes **sur la région Bretagne**.

L'ARASS recrute pour le DITEP LE QUENGO à LOCMINE (56), établissement du champ du médico-social accueillant 58 jeunes âgés de 6 à 18 ans en accueil de jour, ambulatoire et/ou hébergement séquentiel,

- **Contrat à durée déterminée**
- **0.20 ETP : horaires jeudi et vendredi de 11h à 14h**
- Conditions selon CC 66
- Rémunérations selon les conditions de la Convention Collective 66
- **Poste basé à Locminé**
- **Avantages: congés supplémentaires (18 jours de congés trimestriels par an), mutuelle.**

MISSIONS PRINCIPALES :

Sous la responsabilité du Directeur, le(la) maître(esse) de maison fait partie de l'équipe des « services généraux », composée de 3 maîtresses de maison et d'un agent d'entretien.

Il/elle :

- S'occupe spécifiquement de l'intendance liée aux repas de midi,
- Est garant(e) de la propreté et de l'hygiène des locaux,
- Assure l'organisation matérielle, le rangement et l'aide à l'entretien des locaux (ménage),
- Apporte une vigilance particulière aux processus de désinfection suivant les normes en vigueur.

PROFIL ET COMPETENCES REQUIS :

- Diplôme de Maître (Maîtresse) de Maison ou expérience,
- Permis de conduire indispensable,
- Appétence à travailler dans le secteur médico-social,
- Apprécier le travail en équipe, discrétion, autonomie, organisation,
- Connaissances HACCP appréciées,
- Posture professionnelle en adéquation avec les valeurs fortes portées par l'Association sur un plan humain et sociétal (Bienveillance, travail collaboratif, écoute, partage...).

Les candidatures (**CV + lettre de motivation**) doivent être adressées **dès que possible** :

Sous référence : **QUENGO-MM-2022-09** à :

Madame Mélanie JOUBIN

Directrice

ARASS – DITEP LE QUENGO

Zone de Kerjean, Locminé Cedex

Merci de privilégier l'envoi par e-mail à melanie.joubin@arass.fr

Information aux candidat.es

Sauf indication contraire de votre part, nous conserverons votre dossier de candidature pendant une durée maximale de 24 mois. A l'issue, vos données personnelles seront totalement supprimées de nos fichiers.

En application de la loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire et du Décret n°2021-1040 du 7 août 2021 modifiant le décret n°2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire :

A compter du 15/09/2021, pour exercer vos fonctions au sein de l'ARASS, vous devrez justifier soit :

- 1) d'une **preuve de sa vaccination** (certificat de statut vaccinal attestant d'un **schéma vaccinal complet**) ;
- 2) d'une preuve de vaccination **partielle** et test virologique inférieur à 72h ;
- 3) d'un justificatif de **contre-indication médicale** à la vaccination ;
- 4) d'un **certificat de rétablissement à la Covid-19 en cours de validité** (*actuellement, ce certificat doit dater d'au moins 11 jours et d'au plus 6 mois*), sachant qu'au terme de sa validité vous devrez présenter un certificat de statut vaccinal attestant d'un schéma vaccinal complet.

5) L'entrée en vigueur de cette obligation vaccinale sera définitive au 15 octobre 2021.